

FICHE DE DONNEES SECURITE

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Date de mise à jour : 06/07/2015 – Version : 1.0

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

AGROCEAN LAMINACAL

Solution de nitrate de calcium

1.2. Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Fertilisant foliaires aux algues

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

AGRIMER

Prat Menan - BP 29

29880 PLOUGUERNEAU - FRANCE

Tel: (33) 02 98 04 54 11 Fax: (33) 02 98 04 55 15

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Orfilla France (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

Centre Anti-Poison (Rennes): +33 (0)2 99 59 22 22

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange est classé selon le Règlement 1272/2008 :

Irrit oculaire cat 2,

Irrit cutané cat 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3

H315

H319

H335

Le mélange est classé selon la Directive 67/548/CE ou 1999/45/CE:

Xi, R36/37/38

2.2. Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon la Directive 67/548/CE ou Directive 1999 /45/CE

Pour voir le texte intégral des phrases R : voir la section 16

Pictogramme de danger :



Etiquetage selon directive CLP

Pictogramme de danger:



Indication de danger :

Irrit oculaire cat 2,

Irrit cutané cat 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3

Indication de danger :	H315
	H319
111,1150/57/50	H335
!	

Conseil de prudence :

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux, ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P102 : Tenir hors de la portée des enfants P103 : Lire l'étiquette avant utilisation

P501 : Eliminer les contenants/récipients selon la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

2.3. Autres dangers

Aucune donnée/information disponible

Ce produit peut rendre les surfaces glissantes.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélange

Composants présentant un danger :

Composant	Classification selon règlement CE 1272/2008	Classification selon directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Composition	Classification de la préparation
Nitrate de calcium tetra hydraté CAS: 13477-34-4 CE: 233-332-1	Irrit oculaire cat 2, Irrit cutané cat 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3 H315 H319 H335	Xi, R36/37/38	42-60 %	Classé selon la méthode de calcul conventionnelle
Nitrate d'ammonium CAS : 6484-52-2 CE : 229-347-8	Irrit oculaire cat 2, Irrit cutané cat 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3 H315 H319 H335	O, R8, R9 Xi, R36/37/38	4.2-6 %	non

Composants ne présentant pas de danger :

Carrageenan

Poudre de Laminaria digitata

Extrait de Laminaria digitata

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

En cas:

- de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes, et consulter un ophtalmologiste.
- de contact avec la peau : enlever les vêtements souillés. Rincer abondamment à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin en cas de démangeaison et de rougeur.
- d'ingestion : rincer la bouche à l'eau. Consulter rapidement un médecin. Ne pas faire vomir.
- d'inhalation : non spécifiquement concerné (liquide aqueux), amener la personne au grand air.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

En fonction de la voie d'exposition : picotements, rougeurs, irritations, douleurs stomacales, nausées, vomissements, diarrhées

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information complémentaire disponible

SECTION 5 - MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Méthode: en cas d'incendie tous les agents d'extinction sont autorisés

Dangers spécifiques : dégagement possible de fumées toxiques. Recueillir séparément les eaux

d'extinction.

Protection du personnel : appareils respiratoires.

5.2. Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Pas d'information complémentaire disponible, par décomposition thermique le produit peut dégager des oxydes de d'azote et oxydes de métal

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas pénétrer ou rester dans la zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et sans appareil respiratoire autonome

Le port d'un appareil respiratoire autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse.

Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLES

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Précaution individuelle : éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser des gants en caoutchouc ou latex, des lunettes de protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Ne pas rejeter directement à l'égout ou dans le milieu naturel. Prévenir les autorités.

6.3. Méthode et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : ne pas diluer à grande eau. Récupérer avec un absorbant inerte et ramasser mécaniquement.

Ne pas réintroduire dans le bidon d'origine : considérer comme un déchet.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections 8 et 13

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : utiliser un masque (P2), des gants, des lunettes de protection.

Eviter les dispersions accidentelles et éclaboussures.

Eviter le contact avec la peau ou les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas manger, fumer, boire dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage tenant compte des éventuelles incompatibilités

Stockage : en emballage fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Ne pas stocker à proximité de produits alimentaires et boissons, y compris ceux pour les animaux.

Emballage: cuve 1000 litres, bidon 5 litres ou bidon 10 litres d'origine. Ne pas stocker dans d'autres récipients. Conserver le produit dans le récipient d'origine étiqueté et fermé. Les conteneurs vides retiennent les résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

7.3. Utilisation finale particulière

Pas d'information complémentaire disponible

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Mesures d'ordre technique : travailler en plein air ou dans un lieu bien ventilé

Valeurs limite d'exposition : aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange

8.2. Contrôle de l'exposition

Procédure de surveillance : médecine du travail

Equipement de Protection

Protection respiratoire : lorsque la ventilation d'un local est insuffisante, porter un équipement de

protection respiratoire, filtre P2

Protection de la peau : gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Vêtements de travail adaptés (manchons, tablier, gants à manchette, combinaison jetable...) selon tâche à accomplir.

Protection des yeux : lunettes de protection

Mesures particulières d'hygiène : se laver les mains après toute manipulation du produit. Ne pas manger,

boire, fumer lors de l'utilisation du produit

Protection de l'environnement : Vider l'eau de rinçage du bidon dans la cuve de pulvérisation

SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence :liquide vertOdeur :caractéristique.Densité :1.414 - 1.430pH :4.41 - 6.02

Solubilité : se disperse facilement dans l'eau.

Point de fusion :non applicable.Point d'ébullition :non déterminé.Température de décomposition :non déterminée.Pression de vapeur :non applicable.Dangers d'explosion :non applicablePropriétés comburantes :non applicable

9.2. Autres informations

Non disponibles

SECTEUR 10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible (pas de risque particulier attendu)

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

Le produit peut changer de couleur dans le temps, sans altération de ses qualités.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible sur le mélange.

10.4 Conditions à éviter

Stockage à des températures supérieures à 40 °C et inférieures à -10°C. Eviter toute contamination incluant celle par les métaux, la poussière ou les substances organiques. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Réactif avec agents réducteurs, matières organiques, alcalins

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, voir section 5

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de tests réalisés directement sur le mélange, la classification a été établie à partir des données existantes sur les substances contenues dans le mélange (méthode conventionnelle de calcul)

Toxicité aiguë : non classé <u>Données composants :</u> Nitrate de calcium (42-60 %) :

Inhalation : légèrement irritant pour les voies respiratoires / toux, en cas de surexposition maux de tête, difficultés respiratoires et risque d'œdème pulmonaire, vomissements, nausées, douleurs abdominales, gastro-intestinales, irritation de la muqueuse de l'estomac et intestin

Ingestion : après ingestion en grande quantité, teint bleu/gris, vertiges, choc, sang dans les selles, modification du débit d'urine, modification de la composition de l'urine et crampes / contractions musculaires incontrôlées.

Contact avec la peau ; légèrement irritant pour la peau

Contact avec les yeux : légèrement irritant pour les yeux / rougeur du tissu oculaire.

Nom du	Test	résultat	voie	espèces
produit/composant				
Nitrate de calcium	DL50	3900 mg/kg	orale	rat
tetrahydraté				
Nitrate	DL50	2217 mg/kg	orale	rat
d'ammonium				
Nitrate	DL50	3000 mg/kg	cutanée	lapin
d'ammonium		- 0		_

Irritation /corrosion : non classé pour le mélange

Sensibilisation: non classé pour le mélange

Cancérogénicité: aucun effet important ou critique connu

Mutagénicité: aucun effet important ou critique connu

Toxicité pour la reproduction : aucun effet important ou critique connu

Effets chroniques: aucun effet important ou critique connu

SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.

Composants:

Nom du composant	Résultat	espèces	exposition
Nitrate de calcium	Non connu		
Nitrate d'ammonium	>9100 mg/l	poisson	96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de bioaccumulation

12.4 Mobilité dans le sol

Les nitrates présents dans le produit sont solubles dans l'eau. Lorsqu'ils ne sont pas absorbés par les végétaux, ils peuvent dans certains cas, être entrainés par les eaux de pluie vers le cours d'eau et les nappes. L'apport en nitrates peut être réglementé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.

12.6 Autres effets néfastes

L'épandage excessif peut avoir un effet néfaste sur l'environnement : eutrophisation des eaux de surface, contamination des nappes.

SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus : l'élimination doit se faire selon les normes en vigueur. Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Destruction / élimination : Eliminer les cartons, les palettes et les bidons selon la législation.

Décontamination / nettoyage : Les bidons doivent être préalablement rincés et vider dans les cuves de pulvérisation. Utiliser des containers. Eliminer dans une installation autorisée (incinération ou recyclage)

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU: non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies : non réglementé

14.3 Classe de danger pour le transport Route (ADR 2011) : non réglementé

Voie maritime (IDMG 2011) : non réglementé

14.4 Groupe d'emballage : non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement : non réglementé

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : pas d'information complémentaire disponible

 $14.7\ Transport\ en\ vrac\ conformément\ \grave{a}\ l'annexe\ II\ de\ la\ convention\ MARPOL\ 73/78\ et\ au\ \ recueil\ IBC:$

non concerné

SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Symbole de dangers : irritant

Phrase de risques :

Le mélange est classé selon le Règlement 1272/2008 :

Irrit oculaire cat 2, Irrit cutané cat 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique cat 3

H315

H319 H335

Le mélange est classé selon la Directive 67/548/CE ou 1999/45/CE:

Xi, R36/37/38

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange. Pas de scénario d'exposition disponible.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Le contenu et le format e cette fiche de données de sécurité sont conformes au règlement CE 1907/2006 et au règlement 453/2010.

Détails de la révision : nouveau format Phrases des risques dans la section 2 :

Irrit oculaire cat 2,

Irrit cutané cat 2

H315 : provoque une irritation cutanée H319 : provoque une irritation oculaire

H335: peut provoquer une irritation respiratoire

Xi: irritant

R36/37/38 : irritant pour les yeux, la peau et le système respiratoire

Texte intégral des mentions dans la section 2 et 3 :

O – Comburant

R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles

R9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état des connaissances relatives au produit à la date de la mise à jour. L'attention des utilisateurs est attirée sr les risques encourus lorsque le produit est utilisé pour un autre usage que celui pour lequel il a été conçu.